

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/11/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241105-139078-DE-1-1

**Séance du mardi 5 novembre
2024
D-2024/365**

Date de mise en ligne : 07/11/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 5 novembre 2024, à 10h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 13H09 à 14H13 et de 17H58 à 18H06

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 11H35, Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H00, Monsieur Nicolas PEREIRA présent jusqu'à 13H09, Monsieur Monsieur Thomas CAZENAVE présent sauf de 12H10 à 14H13, Monsieur Francis FEYTOUT présent sauf de 14H13 à 16H00, Madame Brigitte BLOCH présente à partir de 11H49, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 12H43 et Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 14H18.

Excusés :

Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Aide exceptionnelle - ' FACECO - soutien aux populations du Liban ' - Autorisation - Décision -

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

A l'instar de la communauté internationale, la Ville de Bordeaux s'est mobilisée afin d'apporter une aide humanitaire aux populations civiles dans les territoires palestiniens impactées par la guerre en cours depuis les attaques terroristes en Israël du 7 octobre 2023.

La Ville de Bordeaux a apporté plus spécifiquement son soutien aux populations palestiniennes faisant face à une situation humanitaire dramatique en abondant le « Fonds régional d'Urgence Gaza » de l'association Médecins sans frontières (MSF) avec deux délibérations du conseil municipal les 12 décembre 2023 et 4 juin 2024, à hauteur de 20 000 euros chacune.

Depuis le mois de septembre les affrontements se sont élargis au Liban. En souhaitant détruire certaines positions du Hezbollah, l'armée israélienne a ainsi impacté un grand nombre d'habitants de ce pays.

Plus d'un million de personnes ont dû fuir leur foyer pour se réfugier au nord du Liban. Les civils déplacés ne savent pas où se loger et n'ont rien pu emporter de leurs affaires personnelles. Plus de 500 écoles accueillent des milliers de déplacés et les hôpitaux du pays sont aujourd'hui dépassés par le nombre de blessés à soigner. Le 15 octobre 2024, selon d'Agence France Presse, on comptait 1 315 personnes tuées par ces bombardements et des milliers de blessés.

Les agences onusiennes réclament un cessez-le-feu d'urgence entre Israël et le Hezbollah sur l'ensemble de la région et ont appelé la communauté internationale à aider les populations impactées.

Face à cette situation, le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères français (MEAE) a activé récemment le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) afin de participer à la solidarité internationale envers le Liban et de venir en aide aux populations impactées par le conflit.

Les dons versés à ces fonds de concours soutiendront la réponse d'urgence de la France aux besoins essentiels des communautés affectées. D'une part, ils permettront de conduire des opérations d'acheminement d'aide humanitaire, similaires à celle du 29 septembre 2024, qui a permis d'envoyer 12 tonnes de matériel médical et de médicaments en partenariat avec le ministère des Armées, l'Union européenne et l'association Tulipe au profit des hôpitaux libanais. D'autre part, ils contribueront à renforcer le soutien de la France à des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires engagées au Liban.

Aussi, je vous propose de participer à cet effort de solidarité par une contribution de 10 000 € au « FACECO – soutien aux populations du Liban ».

Les aides versées à ce fonds permettront de soutenir la réponse d'urgence mise en œuvre dans les zones sinistrées, ces interventions étant réalisées en accord et en appui aux autorités libanaises.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget principal 2024, le versement au « FACECO – soutien aux populations du Liban » d'une subvention exceptionnelle de dix mille euros (10 000 €) pour l'année 2024, en un seul versement,
- Autoriser M. le Maire à effectuer toutes démarches à cet effet et notamment à signer tout acte afférent à la subvention accordée,
- D'imputer la dépense correspondante sur le budget 2024 – chapitre 65 – article 65748 – fonction 048.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 novembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN